



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **21 mars 2016**

Délibération n° 2016-1109

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2016**

service : **Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 1er mars 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 23 mars 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Millet, Moretton, Morage, Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Poulain, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Aggoun, Blachier (pouvoir à Mme Peillon), Casola, Mme de Malliard (pouvoir à M. Charmot), MM. Fenech (pouvoir à M. Blache), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mmes Millet, Nachury (pouvoir à Mme Balas), Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Sannino (pouvoir à Mme Runel).

Conseil du 21 mars 2016**Délibération n° 2016-1109**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) - Attribution d'une subvention de fonctionnement pour son programme d'actions 2016**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 février 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'Association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée conformément aux statuts approuvés par son assemblée générale constitutive du 28 juin 1994 et déposés à la préfecture du Rhône le 20 septembre 1994.

Les membres fondateurs de l'association sont, outre 7 associations de protection de l'environnement, le Département du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon puis la Métropole de Lyon à compter du 1er janvier 2015. La MRE compte à ce jour 33 associations membres.

Il s'agit d'une association qui a pour objet la protection et l'amélioration de l'environnement (protection des espaces naturels, des paysages, de la faune et de la flore sauvages, la protection et l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et semi-urbain).

Le Département du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon ont souhaité mettre un lieu à la disposition des associations et du public. C'est ainsi que la MRE a été inaugurée en mars 1995 dans un immeuble appartenant aujourd'hui à la Métropole.

Instituée par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la Métropole s'est substituée de plein droit à la Communauté urbaine de Lyon à compter du 1er janvier 2015 au sein de l'association.

Objectifs

L'Association de gestion de la MRE réunit les associations et les personnes ayant pour objectif de promouvoir et de contribuer à la protection de l'environnement dans le Département du Rhône. Son but est de donner aux associations qui œuvrent à cette protection des moyens communs, notamment en locaux et, d'offrir au public un lieu de rencontre, de sensibilisation et d'éducation sur tous les sujets liés à l'environnement.

L'Association a étendu ses activités dans les locaux du Grand Moulin de l'Yzeron, propriété de la Métropole mise à sa disposition, ce qui doit permettre de proposer au grand public des expositions et des conférences, ainsi que des animations pédagogiques en milieu scolaire et pour les structures de quartier.

La Métropole souhaite accompagner l'association dans la réalisation de tout ou partie des activités d'intérêt général énumérées ci-dessus.

Actions réalisées au titre de l'année 2015

Pour 2015, le programme d'activité de l'association se déclinait en 2 familles d'actions :

- Sensibilisation / éducation à l'environnement et au développement durable :

- . tenue d'une vingtaine de conférences,
- . organisation de 4 à 5 expositions,
- . organisation d'un concours photo,
- . organisation de 6 débats citoyens,
- . mise en place d'événements "Grand Public" (Journée mondiale des zones humides, Journées européennes du patrimoine, Jour de la Nuit, Fête de la science),
- . participation à des événements extérieurs (Salon Primevère, Nature en Fête, Les bons plants, Fort en Nature),
- . animations pédagogiques (180 unités à la MRE et 152 au Grand Moulin de l'Yzeron),
- . stages Nature (2),
- . animations "Grand Public" : 24 sorties natures et accueil sur 30 week ends,
- . créations d'outils pédagogiques,
- . tenue d'ateliers pédagogiques "Grand Public" : 24 à destination des enfants et 10 à destination des adultes, etc.

- Développement et diffusion de la culture environnementale :

- . gestion de la bibliothèque de l'environnement,
- . gestion du réseau documentaire,
- . réalisation de produits documentaires,
- . prix régional du Livre Environnement et Prix régional lycéen du Livre Environnement,
- . troc au Livre Environnement, etc.

Pour ce faire, la Métropole avait, par délibération n° 2015-0349 du 11 mai 2015, voté l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 415 681 € dans le cadre du programme d'actions de la MRE.

La MRE a donc pu réaliser l'ensemble des actions programmées au titre de l'année 2015.

Programme d'actions pour l'année 2016

Les principaux éléments financiers prévisionnels de l'association pour l'exercice 2016 sont les suivants :

Budget prévisionnel	Montant 2015 (en €)
Produits	730 432
subvention Métropole	390 741
subvention Métropole en nature (biens immobiliers)	179 393
autres subventions	73 000
ventes	61 690
autres produits	25 608
Charges	730 432
charges de fonctionnement	424 951
charges salariales	305 481

La Métropole s'engage à verser, en soutien des actions menées par l'association, une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 390 741 € nets de taxe.

Ce montant de subvention correspond à une diminution de 6 % par rapport au montant de subvention accordé par la Métropole pour l'exercice 2015.

Au titre des actions auxquelles la Métropole se propose de participer financièrement, figurent :

- La sensibilisation / l'éducation à l'environnement et au développement durable :

- . tenue d'une vingtaine de conférences dont une conférence Tête d'Affiche,
- . organisation de 10 expositions,
- . organisation d'un concours photo,
- . organisation de 6 débats citoyens,
- . mise en place d'événements "Grand Public" (Journée mondiale des zones humides, Journées européennes du patrimoine, Jour de la Nuit, Fête de la science),
- . participation à des événements extérieurs (Les bons plants, Fort en Nature),
- . animations pédagogiques (126 unités à la MRE et 122 au Grand Moulin de l'Yzeron),
- . stages Nature Centre d'Initiation à la Nature (2 stages enfants),
- . animations "Grand Public": 24 sorties nature et accueil du public sur 30 week-ends,
- . tenue d'ateliers pédagogiques "Grand Public" : 24 ateliers à destination des enfants et 14 ateliers à destination des adultes, etc.

- Le développement et la diffusion de la culture environnementale :

- . gestion de la bibliothèque de l'environnement,
- . gestion du réseau documentaire,
- . réalisation de produits documentaires (ex : Biblio'Verte),
- . prix régional du Livre Environnement,
- . prix régional lycéen du Livre Environnement,
- . prix collégien du Livre Environnement (Edition Test),
- . développement du réseau des Maisons de l'Environnement (...);

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 390 741 € au profit de l'Association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) dans le cadre de son programme d'actions pour 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la MRE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 71 - opération n° 0P27O4360 pour 263 841 € et compte 6574 - fonction 71 - opération n° 0P27O4360A pour 126 900 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 mars 2016.